



Sainte-Cécile-de-Milton

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

Demande de dérogation mineure

Avis est par la présente donné par le soussigné, directeur général adjoint de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton, que le conseil, lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 6 décembre 2021 à 19 h 30 dans la salle du conseil située au 130 rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton, en présentiel et exceptionnellement par Facebook en direct afin de permettre à un plus grand nombre de personnes d'y participer compte tenu des restrictions de la santé publique, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Numéro de cadastre	Lot n° 6 344 230
Adresse civique	44, rue Touchette
Zone	RE-9.1
Nature de la demande	- Autoriser l'implantation d'un bâtiment principal à 3.22 m de la ligne avant; - Autoriser l'empiètement du Perron couvert ayant une largeur de 4.42 m dans la marge avant à 1.45 m de la ligne avant
Effet de la demande	- Réduire la marge avant minimale d'un bâtiment principal à 3.22 m au lieu de 15 m, comme prescrit à l'article 29 du règlement de zonage n°560-2017; - Autoriser l'empiètement d'une composante architecturale (perron couvert) à 1.45 m de la ligne avant au lieu de 15 m comme prescrit à l'article 32 du règlement de zonage n°560-2017.

Toute personne ou tout organisme intéressé doit, à compter du 20 novembre 2021, adresser leurs commentaires par écrit au conseil, relativement à cette demande de dérogation mineure; lesquels commentaires écrits pourront être postés et adressés à :

Yves Tanguay

Directeur général et secrétaire-trésorier

112, rue Principale

Sainte-Cécile-de-Milton (Québec) J0E 2C0

ou par courriel à l'adresse direction@miltonqc.ca, et ce, au plus tard le 4 décembre 2021 à 16 heures.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 19 novembre 2021.

Francis Pelletier

Directeur général adjoint

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussigné, Francis Pelletier, directeur général adjoint, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 19 novembre 2021, entre 8h et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 19 novembre 2021.

Francis Pelletier

Directeur général adjoint